

**Tableau « L »**  
 Relatif à l'aménagement de certains droits de douane à l'importation

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME
<b>28.06</b>		<b>Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique); acide chlorosulfurique :</b>	
	280620 0	- Acide chlorosulfurique.....	17
<b>28.07</b>	280700 0	<b>Acide sulfurique; oléum.....</b>	17
<b>28.08</b>	280800 0	<b>Acide nitrique; acides sulfonitriques .....</b>	17
<b>28.10</b>	281000 0	<b>Oxydes de bore; acides boriques .....</b>	17
<b>28.18</b>		<b>Corindon artificiel, chimiquement défini ou non; oxyde d'aluminium; hydroxyde d'aluminium :</b>	
	281810 0	- Corindon artificiel, chimiquement défini ou non .....	17
	281820 0	- Oxyde d'aluminium autre que le corindon artificiel .....	17
	281830 0	- Hydroxyde d'aluminium.....	17
<b>28.19</b>		<b>Oxydes et hydroxydes de chrome :</b>	
	281910 0	- Trioxyde de chrome.....	17
	281990 0	- Autres.....	17
<b>28.20</b>		<b>Oxydes de manganèse :</b>	
	282010 0	- Dioxyde de manganèse.....	17
	282090 0	- Autres.....	17
<b>28.22</b>	282200 0	<b>Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce.....</b>	17
<b>28.24</b>		<b>Oxydes de plomb; minium et mine orange :</b>	
	282420 0	- Minium et mine orange.....	17
<b>28.25</b>		<b>Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques; autres bases inorganiques; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux :</b>	
	282510 0	- Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques.....	17
	282520 0	- Oxyde et hydroxyde de lithium.....	17
	282530 0	- Oxydes et hydroxydes de vanadium.....	17
	282540 0	- Oxydes et hydroxydes de nickel.....	17
	282550 0	- Oxydes et hydroxydes de cuivre.....	17
	282560 0	- Oxydes de germanium et dioxyde de zirconium.....	17
	282570 0	- Oxydes et hydroxydes de molybdène.....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME
28.33	282580 0	- Oxydes d'antimoine.....	17
	282590 9	- Autres : * Autres.....	17
		<b>Sulfates; aluns; peroxosulfates (persulfates) :</b>	
28.34	283322 0	- Autres sulfates : -- D'aluminium.....	29
		283329 0	-- Autres.....
	<b>Nitrites; nitrates :</b>		
28.36	283410 9	- Nitrites : * Autres.....	17
		- Nitrates : -- De potassium : * Autres.....	17
	283422 0	-- De bismuth.....	17
	283429 9	-- Autres : * Autres.....	17
<b>Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonates d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium :</b>			
28.40	283640 9	- Carbonates de potassium : * Autres.....	17
	283650 0	- Carbonate de calcium.....	17
<b>Borates; peroxoborates (perborates) :</b>			
28.46	284020 0	- Autres borates.....	17
<b>Composés, inorganiques ou organiques, des métaux des terres rares, de l'yttrium ou du scandium ou des mélanges de ces métaux :</b>			
28.49	284610 0	- Composés de cérium.....	17
	<b>Carbures, de constitution chimique définie ou non :</b>		
29.02	284920 0	- De silicium.....	17
	<b>Hydrocarbures cycliques :</b>		
	- Cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques :		
	290211 0	-- Cyclohexane.....	17
	290219 0	-- Autres.....	17
290220 0	- Benzène.....	17	
290230 0	- Toluène.....	17	

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME
29.05	290241 0	- Xylènes : -- o-Xylène (ortho-xylène) .....	17
	290242 0	-- m-Xylène (metha-xylène) .....	17
	290243 0	-- p-Xylène (para-xylène) .....	17
	290244 0	-- Isomères du xylène en mélange.....	17
	290250 0	- Styrene.....	17
	290260 0	- Ethylbenzène.....	17
	290270 0	- Cumène.....	17
	290290 0	- Autres.....	17
			<b>Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :</b>
		- Monoalcools saturés :	
290511 0	-- Méthanol (alcool méthylique).....	17	
290512 0	-- Propane-1-ol (alcool propylique) et propane-2-ol (alcool isopropylique).....	17	
290513 0	-- Butane-1-ol (alcool n-butylique).....	17	
290514 0	-- Autres butanols.....	17	
290515 0	-- Pentanol (alcool amylique) et ses isomères.....	17	
290516 0	-- Octanol (alcool octylique) et ses isomères.....	17	
290517 0	-- Dodécane-1-ol (alcool laurique), hexadécane-1-ol (alcool cétylique) et octadécane-1-ol (alcool stéarique).....	17	
290519 0	-- Autres.....	17	
		- Monoalcools non saturés :	
290521 0	-- Alcool allylique.....	17	
290522 0	-- Alcools terpéniques acycliques.....	17	
290529 0	-- Autres.....	17	
29.06	<b>Alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :</b>		
	- Cyclaniques, cycléniques ou cyclo-terpéniques :		
	290611 0	-- Menthol.....	17
	290612 0	-- Cyclohexanol, méthylcyclohexanols et diméthylcyclohexanols.....	17
	290613 0	-- Stérols et inositols.....	17
	290614 0	-- Terpinéols.....	17
	290619 0	-- Autres.....	17
	- Aromatiques :		
	290621 0	-- Alcool benzylique.....	17
290629 0	-- Autres.....	17	
29.09	<b>Ethers, éthers-alcools, éthers-phénols, éthers-alcools-phénols, peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones (de constitution chimique définie ou non), et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :</b>		
	- Ethers acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :		
290911 0	-- Ether diéthylique (oxyde de diéthyle).....	17	

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME
	290919 0	-- Autres.....	17
	290930 0	- Ethers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.....	17
29.11	291100 0	<b>Acétals et héli-acétals, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.....</b>	17
29.12		<b>Aldéhydes, même contenant d'autres fonctions oxygénées; polymères cycliques des aldéhydes; paraformaldéhyde :</b>	
		- Aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées :	
	291211 0	-- Méthanal (formaldéhyde).....	17
	291212 0	-- Ethanal (acéthaldéhyde).....	17
	291213 0	-- Butanal (butyraldéhyde, isomère normal).....	17
	291219 0	-- Autres.....	17
		- Aldéhydes cycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées :	
	291221 0	-- Benzaldéhyde (aldéhyde benzoïque).....	17
	291229 0	-- Autres.....	17
	291230 0	- Aldéhydes-alcools.....	17
29.14		<b>Cétones et quinones, même contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :</b>	
		- Cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées :	
	291411 0	-- Acétone.....	17
	291430 0	- Cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées.....	17
	291470 0	- Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.....	17
29.15		<b>Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxy-acides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :</b>	
		- Acide acétique et ses sels; anhydride acétique :	
	291521 0	-- Acide acétique.....	17
	291529 0	-- Autres.....	17
		- Esters de l'acide acétique :	
	291534 0	-- Acétate d'isobutyle.....	17
	291539 0	-- Autres.....	17
	291590 0	- Autres.....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME
29.18	291829 0	<b>Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :</b> - Acides carboxyliques à fonction phénol mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes peroxyacides et leurs dérivés : -- Autres.....	17
29.22	292230 0	<b>Composés aminés à fonctions oxygénées :</b> - Amino-aldéhydes, amino-cétones et amino-quinones, autres que ceux à fonctions oxygénées différentes; sels de ces produits.....	17
29.25	292519 0	<b>Composés à fonction carboxyimide (y compris la saccharine et ses sels) ou à fonction imine :</b> - Imides et leurs dérivés; sels de ces produits : -- Autres.....	17
32.08	320810 1	<b>Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; solutions définies à la Note 4 du présent Chapitre :</b> - A base de polyesters : * Vernis .....	32
	320820 1	- A base de polymères acryliques ou vinyliques : * Vernis .....	32
	320890 1	- Autres : * Vernis .....	32
32.09	320910 1	<b>Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux :</b> - A base de polymères acryliques ou vinyliques : * Vernis .....	32
	320990 1	- Autres : * Vernis .....	32
32.10	321000 1	<b>Autres peintures et vernis; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs :</b> * Vernis .....	32
32.14	321410 9	<b>Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie :</b> - Mastics; enduits utilisés en peintures : * Autres.....	25

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
34.05	321490 0	- Autres.....	25
		<b>Cirages et crèmes pour chaussures,encaustiques, brillants pour carrosseries,verre ou métaux,pâtes et poudres à récurer et préparations similaires, (même sous forme de papier,ouates,feutres, nontissés,matière plastique ou caoutchouc alvéolaires,imprégnés,enduits ou recouverts de ces préparations),à l'exclusion des cires du n° 34.04 :</b>	
35.05	340510 0	- Cirages,crèmes et préparations similaires pour chaussures ou pour cuir .....	38
		<b>Dextrine et autres amidons et féculés modifiés (les amidons et féculés pré-gélatinisés ou estérifiés,par exemple); colles à base d'amidons ou de féculés,de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés :</b>	
37.01	350510 0	- Dextrine et autres amidons et féculés modifiés .....	17
	350520 0	- Colles.....	17
39.01		<b>Plaques et films plans,photographiques,sensibilisés,non impressionnés,en autres matières que le papier,le carton ou les textiles; films photographiques plans à développement et tirage instantanés, sensibilisés,non impressionnés,même en chargeurs:</b>	
	370130 0	- Autres plaques et films dont la dimension d'au moins un côté excède 255 mm.....	36
39.02		<b>Polymères de l'éthylène,sous formes primaires :</b>	
	390110 0	- Polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94.....	17
	390120 0	- Polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0,94.....	17
	390130 0	- Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle.....	17
	390190 0	- Autres.....	17
39.03		<b>Polymères de propylène ou d'autres oléfines,sous formes primaires :</b>	
	390210 0	- Polypropylène.....	17
	390220 0	- Polyisobutylène.....	17
	390230 0	- Copolymères de propylène.....	17
	390290 0	- Autres.....	17
39.03		<b>Polymères du styrène,sous formes primaires :</b>	
		- Polystyrène :	
	390311 0	-- Expansible.....	17
	390319 0	-- Autres.....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %	
39.04	390320 0	- Copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN).....	17	
	390330 0	- Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS).....	17	
	390390 0	- Autres.....	17	
	<b>Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées,sous formes primaires :</b>			
	390410 0	- Polychlorure de vinyle,non mélangé à d'autres substances...	17	
	- Autre polychlorure de vinyle :			
	390421 0	-- Non plastifié .....	17	
	390422 0	-- Plastifié .....	17	
	390430 0	- Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle ...	25	
	390440 0	- Autres copolymères du chlorure de vinyle.....	17	
39.05	390450 0	- Polymères du chlorure de vinylidène.....	17	
	- Polymères fluorés :			
	390461 0	-- Polytétrafluoroéthylène .....	17	
	390469 0	-- Autres .....	17	
	390490 0	- Autres.....	17	
	<b>Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle,sous formes primaires; autres polymères de vinyle,sous formes primaires :</b>			
	- Polymères d'acétate de vinyle :			
	390519 0	-- Autres.....	17	
	390520 0	- Alcools polyvinyliques,même contenant des groupes acétate non hydrolysés .....	17	
	390590 0	- Autres.....	17	
39.06	<b>Polymères acryliques sous formes primaires :</b>			
390610 0	- Polyméthacrylate de méthyle .....	17		
39.07	<b>Polyacétals,autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates,résines alkydes,polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires :</b>			
390710 0	- Polyacétals.....	17		
390720 0	- Autres polyéthers.....	17		
390730 0	- Résines époxydes.....	17		
390740 0	- Polycarbonates.....	17		

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
		- Résines alkydes :	
	390750 1	* Polyalkydes glycérophthaliques.....	25
	390750 9	* Autres.....	25
	390760 0	- Polyéthylène téréphtalate.....	17
		- Autres polyesters :	
	390791 0	-- Non saturés.....	17
	390799 0	-- Autres.....	17
<b>39.08</b>		<b>Polyamides sous formes primaires :</b>	
	390810 0	- Polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12.....	17
	390890 0	- Autres.....	17
<b>39.09</b>		<b>Résines aminiques,résines phénoliques et polyuréthanes,sous formes primaires :</b>	
	390910 0	- Résines uréiques; résines de thiourée.....	17
	390920 0	- Résines mélaminiques.....	17
	390930 0	- Autres résines aminiques.....	17
	390940 0	- Résines phénoliques.....	17
	390950 0	- Polyuréthanes.....	17
<b>39.10</b>	391000 0	<b>Silicones sous formes primaires.....</b>	17
<b>39.11</b>		<b>Résines de pétrole,résines de coumarone-Indène, polyterpènes,polysulfures,polysulfones et autres produits mentionnés dans la Note 3 du présent Chapitre,non dénommés ni compris ailleurs,sous formes primaires :</b>	
	391110 0	- Résines de pétrole,résines de coumarone,résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes.....	17
	391190 0	- Autres.....	17
<b>39.12</b>		<b>Cellulose et ses dérivés chimiques,non dénommés ni compris ailleurs,sous formes primaires :</b>	
		- Acétates de cellulose :	
	391211 0	-- Non plastifiés.....	17
	391212 0	-- Plastifiés.....	17
	391220 0	- Nitrates de cellulose (y compris les collodions).....	17
		- Ethers de cellulose :	
	391231 0	-- Carboxyméthylcellulose et ses sels.....	17
	391239 0	-- Autres.....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
39.13	391290 0	- Autres.....	17
		<b>Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires :</b>	
	391310 0	- Acide alginique, ses sels et ses esters.....	17
	391390 0	- Autres .....	17
39.14	391400 0	Echangeurs d'ions à base de polymères des n°s 39.01 à 39.13, sous formes primaires.....	17
39.15		<b>Déchets, rognures et débris de matières plastiques :</b>	
	391510 0	- De polymères de l'éthylène.....	17
	391520 0	- De polymères du styrène.....	17
	391530 0	- De polymères du chlorure de vinyle.....	17
	391590 0	- D'autres matières plastiques.....	17
39.23		<b>Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques :</b>	
		- Sacs, sachets, pochettes et cornets :	
		-- En polymères de l'éthylène :	
	392321 2	* Sacs pour recueillir des urines .....	17
		-- En autres matières plastiques :	
	392329 2	* Sacs pour recueillir des urines .....	17
40.07	400700 0	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé.....	17
40.09		<b> Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple) :</b>	
		- Renforcés seulement de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires :	
	400920 1	* D'un diamètre intérieur inférieur à 69 mm .....	17
		- Renforcés seulement de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, sans accessoires :	
	400930 1	* D'un diamètre intérieur inférieur à 69 mm .....	17
		- Renforcés d'autres matières ou autrement associés à d'autres matières, sans accessoires :	
	400940 1	* D'un diamètre intérieur inférieur à 69 mm .....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
40.14	400950 1	- Avec accessoires : * D'un diamètre intérieur inférieur à 69 mm .....	32
	400950 9	* Autres .....	32
		<b>Articles d'hygiène ou de pharmacie (y compris les tétines), en caoutchouc vulcanisé non durci, même avec parties en caoutchouc durci :</b>	
41.04	401490 1	- Autres : * Tétines et sucettes.....	27
		<b>Cuirs et peaux épilés de bovins et peaux épilées d'équidés, préparés, autres que ceux des n°s 41.08 ou 41.09 :</b>	
41.05		- Cuirs et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ) :	
	410410 1	* "Wet Blue" .....	22
	410410 2	* "STAIN" .....	27
	410410 9	* Autres .....	34
		- Autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, tannés ou retannés mais sans autre préparation ultérieure, même refendus :	
	410421 0	-- Cuirs et peaux de bovins, à prétannage végétal .....	34
		-- Cuirs et peaux de bovins, autrement prétannés :	
	410422 1	* "Wet Blue" .....	22
	410422 9	* Autres .....	34
		-- Autres :	
	410429 1	* Peaux d'équidés "Wet Blue" .....	22
	410429 9	* Autres .....	34
		- Autres cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés, parcheminés ou préparés après tannage :	
		-- Présentant le côté fleur, refendus ou non :	
	410431 1	* "Stain" .....	27
410431 9	* Autres .....	34	
	-- Autres :		
410439 1	* "Stain" .....	27	
410439 9	* Autres .....	34	
	<b>Peaux épilées d'ovins, préparées, autres que celles des n°s 41.08 ou 41.09) :</b>		
	- Tannées ou retannées mais sans autre préparation ultérieure, même refendues :		
410511 0	-- A prétannage végétal .....	34	
	-- Autrement prétannées :		
410512 1	* "Wet Blue" .....	22	
410512 9	* Autres .....	34	
410519 0	-- Autres .....	34	

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
	410520 1	- Parcheminées ou préparées après tannage : * "Stain" .....	27
	410520 9	* Autres .....	34
41.06		<b>Peaux épilées de caprins, préparées, autres que celles des n°s 41.08 ou 41.09 :</b>	
		- Tannées ou retannées mais sans autre préparation ultérieure, même refendues :	
	410611 0	-- A prétannage végétal .....	34
		-- Autrement prétannées :	
	410612 1	* "Wet Blue" .....	22
	410612 9	* Autres .....	34
	410619 0	-- Autres .....	34
		- Parcheminées ou préparées après tannage :	
	410620 1	* "Stain" .....	27
	410620 9	* Autres .....	34
41.07		<b>Peaux épilées d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvues de poils, préparées, autres que celles des n° 41.08 ou 41.09 :</b>	
	410710 0	- De porcins .....	34
		- De reptiles :	
	410721 0	-- A prétannage végétal .....	34
	410729 0	-- Autres .....	34
	410790 0	- D'autres animaux .....	34
41.08	410800 0	<b>Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné).....</b>	43
41.09	410900 0	<b>Cuirs et peaux vernis ou plaqués;cuirs et peaux métallisés .....</b>	34
41.11	411100 0	<b>Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées.....</b>	17
44.08		<b>Feuilles de placage et feuilles pour contre-plaqué (même jointées) et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur ne dépassant pas 6 mm :</b>	
		- De conifères :	
	440810 1	* Déroulés .....	22
	440810 9	* Autres .....	27
		- Des bois tropicaux énumérés ci-après : Dark Red Meranti, Light Red Meranti, White Lauan, Sipo, Limba, Okoumé, Obeche, Acajou d'Afrique, Sapelli, Baboen, Mahogany (Swietenia spp.), Palissandre du Brésil et Bois de Rose femelle :	
	440820 1	* Déroulés .....	22
	440820 9	* Autres .....	27

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
44.11	440890 1	- Autres : * Déroulées .....	22
	440890 9	* Autres .....	27
44.13	441111 0	<b>Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques :</b>  - Panneaux de fibres d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3 : -- Non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface.....	38
	441300 1	<b>Bois dits "densifiés", en blocs, planches, lames ou profilés :</b>  * En blocs.....	17
52.04	441300 9	* Autres .....	27
	520411 0	<b>Fils à coudre de coton, même conditionnés pour la vente au détail:</b>  - Non conditionnés pour la vente au détail : -- Contenant au moins 85% en poids de coton.....	27
55.08	520419 0	-- Autres.....	27
	520420 0	- Conditionnés pour la vente au détail .....	29
56.04	550810 1	<b>Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au détail:</b>  - De fibres synthétiques discontinues : * Non conditionnés pour la vente au détail .....	27
	550810 9	* Conditionnés pour la vente au détail .....	29
56.06	550820 1	- De fibres artificielles discontinues : * Non conditionnés pour la vente au détail .....	27
	550820 9	* Conditionnés pour la vente au détail .....	29
56.06	560410 0	<b>Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique :</b>  - Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles .....	32
	560600 2	<b>Fils guipés, lames et formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05 guipés, autres que ceux du n°56.05 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette":</b>  * Fils guipés.....	32

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
59.03		Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 59.02 :	
	590310 0	- Avec du polychlorure de vinyle .....	38
	590320 0	- Avec du polyuréthane .....	38
	590390 0	- Autres .....	38
64.06		Parties de chaussures (y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures); semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties :	
		- Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs :	
	640610 1	* Tiges .....	38
	640610 9	* Autres .....	38
640620 0	- Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique .....	29	
68.04		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguïser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguïser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières :	
	680421 1	- Autres meules et articles similaires : -- En autres abrasifs agglomérés ou en céramique : * Meules à tronçonner .....	36
70.10		Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre :	
		- Autres :	
	701090 1	* D'une contenance n'excédant pas à 0,125 litre .....	17
701090 9	* Autres .....	43	
70.13		Objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires, autres que ceux des n°s 70.10 ou 70.18 :	
		-- Autres :	
	701329 1	* En verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 x 10 par Kelvin entre 0 °C et 300 °C.....	43
701329 9	* Autres.....	43	

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
72.16		<b>Profilés en fer ou en aciers non alliés :</b>	
	721660 0	- Profilés simplement obtenus ou parachevés à froid.....	27
72.17		<b>Fils en fer ou en aciers non alliés :</b>	
		- Contenant en poids moins de 0,25 % de carbone :	
		-- Non revêtus,même polis :	
	721711 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721711 9	* Autres .....	36
		-- Zingués :	
	721712 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721712 9	* Autres .....	36
		-- Revêtus d'autres métaux communs :	
	721713 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721713 9	* Autres .....	36
		-- Autres :	
	721719 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721719 9	* Autres .....	36
		- Contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone :	
		-- Non revêtus,même polis :	
	721721 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721721 9	* Autres .....	36
		-- Zingués :	
	721722 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721722 9	* Autres .....	36
		-- Revêtus d'autres métaux communs :	
	721723 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721723 9	* Autres .....	36
		-- Autres :	
	721729 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721729 9	* Autres .....	36
		- Contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone :	
		-- Non revêtus,même polis :	
	721731 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721731 9	* Autres .....	36
		-- Zingués :	
	721732 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721732 9	* Autres .....	36
		-- Revêtus d'autres métaux communs :	
	721733 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721733 9	* Autres .....	36
		-- Autres :	
	721739 1	* D'une section inférieure à 10,7 mm .....	36
	721739 9	* Autres .....	36
72.29		<b>Fils en autres aciers alliés :</b>	
	722910 0	- En aciers à coupe rapide.....	36

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
73.01		Palplanches en fer ou en acier,même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage,en fer ou en acier:	
	730110 0	- Palplanches.....	27
73.09	730900 0	Réservoirs,foudres,cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés),en fonte,fer ou acier,d'une contenance excédant 300 l,sans dispositifs mécaniques ou thermiques,même avec revêtement intérieur ou calorifuge.....	36
73.10		Réservoirs,fûts,tambours,bidons,boîtes et récipients similaires,pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés),en fonte,fer ou acier,d'une contenance n'excédant pas 300 l,sans dispositifs mécaniques ou thermiques,même avec revêtement intérieur ou calorifuge :	
	731010 0	- D'une contenance de 50 l ou plus.....	36
		- D'une contenance de moins de 50 l :	
	731021 0	-- Boîtes à fermer par soudage ou sertissage.....	43
	731029 0	-- Autres.....	36
73.11	731100 0	Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés,en fonte,fer ou acier.....	36
73.12		Torons,câbles,tresses,élingues et articles similaires,en fer ou en acier,non isolés pour l'électricité :	
	731210 0	- Torons et câbles.....	43
73.13	731300 0	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non,en fils ou en feuillard de fer ou d'acier,des types utilisés pour les clôtures.....	38
73.14		Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin),grillages et treillis,en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées,en fer ou en acier.	
	731420 0	- Grillages et treillis,soudés aux points de rencontre,en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm <sup>2</sup> .....	40
		- Autres grillages et treillis :	
	731449 0	-- Autres.....	40
	731450 0	- Tôles et bandes déployées.....	36

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
73.15		<b>Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier :</b>	
		- Chaînes à maillons articulés et leurs parties :	
		-- Autres chaînes :	
	731512 9	* Autres.....	40
73.18		<b>Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier:</b>	
		- Articles filetés :	
	731812 0	-- Autres vis à bois.....	43
	731813 0	-- Crochets et pitons à pas de vis.....	38
		-- Autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles :	
	731815 2	* Vis à usage chirurgical.....	Exempt
	731815 9	* Autres .....	43
	731819 0	-- Autres.....	36
		- Articles non filetés :	
	731829 0	-- Autres.....	36
73.20		<b>Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier :</b>	
		- Ressorts à lames et leurs lames :	
	732010 1	* Pour voitures automobiles.....	36
	732090 0	- Autres.....	36
73.24		<b>Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier :</b>	
	732410 0	- Eviers et lavabos en aciers inoxydables .....	38
74.07		<b>Barres et profilés en cuivre :</b>	
		- En alliages de cuivre :	
		-- A base de cuivre-zinc (laiton) :	
	740721 1	* Barres dont la coupe transversale est et inférieure à 8 mm dans sa plus grande dimension.....	27
	740721 2	* Autres barres.....	36
	740721 3	* Profilés .....	36
74.08		<b>Fils de cuivre :</b>	
		- En cuivre affiné :	
	740811 0	-- Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm.....	20

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
74.09		<b>Tôles et bandes en cuivre,d'une épaisseur excédant 0,15 mm :</b>	
		- En cuivre affiné :	
	740911	0 -- Enroulées.....	43
	740919	0 -- Autres.....	43
		- En alliages à base de cuivre-zinc (laiton) :	
	740921	0 -- Enroulées.....	43
	740929	0 -- Autres.....	43
74.11		<b> Tubes et tuyaux en cuivre :</b>	
		- En cuivre affiné :	
	741110	1 * Ebauches	32
	741110	9 * Autres	43
74.12		<b> Accessoires de tuyauterie (raccords,coudes,manchons,par exemple),en cuivre :</b>	
	741210	0 - En cuivre affiné.....	43
	741220	0 - En alliage de cuivre .....	43
76.04		<b> Barres et profilés en aluminium :</b>	
		- En aluminium non allié :	
	760410	1 * Barres dont la coupe transversale est inférieure à 9 mm dans sa plus grande dimension.....	27
	760410	2 * Autres barres .....	17
	760410	3 * Profilés.....	43
76.06		<b> Tôles et bandes en aluminium,d'une épaisseur excédant 0,2 mm :</b>	
		- De forme carrée ou rectangulaire :	
		-- En aluminium non allié :	
	760611	1 * D'une épaisseur excédant 0,2 mm et inférieure à 4 mm..	43
	- Autres :		
	-- En aluminium non allié :		
760691	1 * D'une épaisseur excédant 0,2 mm et inférieur à 4 mm...	43	
76.09	760900	0 <b> Accessoires de tuyauterie (raccords,coudes,manchons,par exemple),en aluminium.....</b>	22
76.12		<b> Réservoirs,fûts,tambours,bidons,boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples),pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés),d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques,même avec revêtement intérieur ou calorifuge :</b>	
	761290	0 - Autres.....	32

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
82.02		<b>Scies à main;lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage) :</b>	
	820210 0	- Scies à main .....	43
	820220 0	- Lames de scies à ruban .....	43
	820231 0	- Lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies) : -- Avec partie travaillante en acier .....	43
82.11		<b>Couteaux (autres que ceux du n° 82.08) à lame tranchante ou dentelée,y compris les serpettes fermantes,et leurs lames :</b>	
	821110 0	- Assortiments..... - Autres :	43
	821191 2	-- Couteaux de table à lame fixe : * A manche en bois ,en matières plastiques ou en métaux communs non dorés ni argentés.....	43
	821192 1	-- Autres couteaux à lame fixe : * Couteaux de boucher.....	43
	821193 1	-- Couteaux autres qu'à lame fixe,y compris les serpettes fermantes : * A manche en ivoire ou en nacre.....	38
83.02		<b>Garnitures,ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles,portes, escaliers,fenêtres,persiennes,carrosseries,articles de sellerie,malles,coffres,coffrets ou autres ouvrages de l'es-pèce; patères,porte-chapeaux,supports et articles similaires,en métaux communs;roulettes avec mon-ture en métaux communs;ferme-portes automatiques en métaux communs :</b>	
	830210 0	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures ) .....	43
83.09		<b>Bouchons (y compris les bouchons-couronnes,les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), capsules pour bouteilles,bondes filetées,plaques de bondes,scellés et autres accessoires pour l'em-bal-lages,en métaux communs :</b>	
	830990 1	- Autres : * Bouchons .....	27
83.11		<b>Fils,baguettes,tubes,plaques,électrodes et articles similaires,en métaux communs ou en carbures métalliques,enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants,pour brasage,soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérées,pour la métallisation par projection.</b>	
	831110 0	- Electrodes enrobées pour le soudage à l'arc ,en métaux communs.....	43

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
	831120 0	- Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs.....	43
		- Autres, y compris les parties :	
	831190 1	* Parties .....	27
	831190 9	* Autres .....	43
84.17		<b>Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques :</b>	
	841720 0	- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie .....	43
84.32		<b>Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport :</b>	
	843210 0	- Charrues .....	32
84.62		<b>Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailer, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus :</b>	
	846210 0	- Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets .....	32
84.74		<b>Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minéraux ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable :</b>	
		- Machines et appareils à mélanger ou à malaxer :	
		-- Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	
	847431 1	* D'une capacité inférieure ou égale à 600 litres .....	43
	847431 9	* Autres .....	27
84.80		<b>Chassis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques :</b>	
	848020 0	- Plaques de fond pour moules.....	43
		- Moules pour les métaux ou les carbures métalliques :	
	848041 0	-- Pour le moulage par injection ou par compression.....	43
	848060 0	- Moules pour les matières minérales.....	43

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
84.81		<b>Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques :</b>	
	848130 0	- Clapets et soupapes de retenue.....	43
	848180 0	- Autres articles de robinetterie et organes similaires.....	43
	848190 0	- Parties.....	43
85.01		<b>Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes.</b>	
	850110 0	- Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W.....	17
85.04		<b>Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs :</b>	
	850450 0	- Autres bobines de réactance et autres selfs.....	17
85.07		<b>Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire :</b>	
		- Parties :	
	850790 1	* Bacs et couvercles .....	17
	850790 2	* Plaques .....	17
	850790 9	* Autres .....	38
85.16		<b>Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 85.45 :</b>	
		- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques :	
	851610 2	* Autres chauffe-eau électriques .....	43
85.27		<b>Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie ou la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie :</b>	
		- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie :	
	852711 0	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son .....	43

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
	852719 0	-- Autres .....	32
		- Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles, y compris les appareils pouvant recevoir également la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie :	
	852721 0	-- Combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son .....	43
	852729 0	-- Autres .....	32
85.29		<b>Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28 :</b>	
		- Autres :	
	852990 9	* Autres.....	17
85.32		<b>Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables :</b>	
		- Autres condensateurs fixes :	
	853221 0	-- Au tantale.....	17
	853222 0	-- Electrolytiques à l'aluminium.....	17
	853223 0	-- A diélectrique en céramique, à une seule couche.....	17
	853224 0	-- A diélectrique en céramique, multicouche.....	17
	853225 0	-- A diélectrique en papier ou en matière plastique.....	17
	853229 0	-- Autres.....	17
85.33		<b>Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres):</b>	
	853310 0	- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche.....	17
		- Autres résistances fixes :	
	853321 0	-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W.....	17
	853329 0	-- Autres.....	17
		- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées :	
	853331 0	-- Pour une puissance n'excédant pas 20 W.....	17
	853339 0	-- Autres.....	17
	853340 0	- Autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres).....	17
	853390 0	- Parties.....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
85.39		<b>Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc :</b>	
	853922 0	- Autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges : -- Autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V.....	32
	853990 0	- Parties.....	17
85.40		<b>Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple), autres que ceux du n° 85.39 :</b>	
		- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo :	
	854011 0	-- En couleurs.....	17
	854012 0	-- En noir et blanc ou en autres monochromes.....	17
	854020 0	- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode.....	17
	854030 0	- Autres tubes cathodiques.....	17
		- Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressive, carcénotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille :	
	854041 0	-- Magnétrons.....	17
	854042 0	-- Klystrons.....	17
	854049 0	-- Autres.....	17
85.41		<b>Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière; cristaux piézo-électriques montés :</b>	
	854110 0	- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière.....	17
		- Transistors, autres que les photo-transistors :	
	854121 0	-- A pouvoir de dissipation inférieur à 1 W.....	17
	854129 0	-- Autres.....	17
	854130 0	- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles.....	17

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
	854140 0	- Dispositifs photosensibles à semi-conducteur ,y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière.....	17
	854150 0	- Autres dispositifs à semi-conducteur.....	17
	854160 0	- Cristaux piézo-électriques montés.....	17
	854190 0	- Parties.....	17
<b>85.42</b>		<b>Circuits intégrés et micro-assemblages électroniques:</b>	
		- Circuits intégrés monolithiques :	
	854211 0	-- Numériques.....	17
	854219 0	-- Autres.....	17
	854220 0	- Circuits intégrés hybrides.....	17
	854280 0	- Autres.....	17
	854290 0	- Parties.....	17
<b>85.46</b>		<b>Isolateurs en toutes matières pour l'électricité :</b>	
	854690 0	- Autres.....	32
<b>87.16</b>		<b>Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties :</b>	
	871610 0	- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane .....	43
	871620 0	- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles .....	43
		- Autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises :	
	871631 0	-- Citernes .....	43
	871639 0	-- Autres .....	43
	871640 0	- Autres remorques et semi-remorques .....	43
<b>90.01</b>		<b>Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques; câbles de fibres optiques autres que ceux du n° 85.44; matières polarisantes en feuilles ou en plaques; lentilles (y compris les verres de contact), prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, non montés, autres que ceux en verre non travaillé optiquement :</b>	
	900140 0	- Verres de lunetterie en verre.....	36

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX DU DROIT EN TARIF AUTONOME %
90.03		<b>Montures de lunettes ou d'articles similaires, et leurs parties :</b> - Montures : -- En matières plastiques..... -- En autres matières : * En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux ..... * Autres.....	36    43 36
95.06		<b>Articles et matériel pour la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; piscines et patageoire :</b> - Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table : -- Gonflables.....	43
96.03		<b>Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues:</b> - Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils : -- Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers ..... -- Autres ..... - Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques ..... - Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603.30); tampons et rouleaux à peindre .....	43 43  43 43